

L'an deux mil neuf, le vingt cinq septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de réunions, sous la Présidence de Monsieur Pascal THEVENOUX, Maire.

Convocations en date du 11 septembre 2009

Présents : MM. et Mmes Pascal THEVENOUX, Jean PERISSE Philippe SABOT, Didier CHARPIN, Carole CHARNET et Maurice COLLETTE, Bernadette TAILLON, Françoise PAGE-NOEL, Didier MAURICE, Simone GIRANTON, Vincent AUBRET, Pierre VIKTOROVITCH, Martine LUSTIERE, Xavier ANGLEYS.

Absent excusé : Denis MASSON
Secrétaire de séance : Philippe SABOT
Le procès-verbal de la réunion du 26 juin est adopté.

ORDRE DU JOUR

Compte-rendu de la réunion avec la Chambre de Commerce et d'Industrie pour l'Hôtel du Port : Pour lancer l'étude de faisabilité sur l'hôtel du Port, une première rencontre a été organisée avec les techniciens de la Chambre de Commerce et d'industrie.
Après visite de l'établissement et une réunion en salle, un protocole de travail est proposé au Conseil Municipal.

1ère étape :

1)consultation d'un cabinet pour un audit sur la sécurité, l'hygiène et l'accessibilité d'un établissement recevant du public, comprenant un diagnostic, des préconisations et un chiffrage estimatif des travaux.

2)demander l'avis des domaines sur la valeur de l'immeuble.

2e étape :

Consultation d'un architecte pour affiner le coût des travaux à réaliser et travailler sur le plan de financement.

3e étape :

Prise de décision concernant la faisabilité du projet.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer l'étape 1, audit et avis des domaines.

Permis de construire pour le bâtiment des associations : Le Conseil Municipal autorise le Maire à contacter un architecte et à signer les documents pour le dépôt de permis de construire. La commission des travaux (plus Didier Charpin) se réunira pour affiner le projet.

Virement de crédits : Suite à la décision de réaliser des travaux supplémentaires de voirie et considérant qu'une subvention exceptionnelle de 7.300,00 € a été attribuée il y a lieu de procéder à une décision modificative :

Dépenses :

- 61523 voies et réseaux -3.000.00 €
- 023 virement à la section d'investissement 3.000.00 €
-2313 construction programme 295 11.300.00 €
-2313 construction programme 291 -1.000.00 €

Recettes :

- 021 Virement de la section de fonctionnement 3000.00 €
- 1321 Subvention Etat 7.300.00 €

Concours des maisons fleuries 2009 : La commission communale s'est réunie le 10 juillet, en présence de Pascal Terrier, Claudette Trompat (représentant la commune de Saligny/Roudon), Madeleine Gouby (représentant la commune de Coulanges).

1ère : Georgette LAFAY

2e : Marie-Christine ALISSANT

3e : Marie-Thérèse ROUX

4e : Zélie GILBERT

5e : Marguerite DUCAROUGE

6e : Simone TAILLON

7e : Marcelle DUBUISSON

8e : Marthe THEVENOUX

9e : Noëlle PACAUD

10e : Louis ROY

11e : Jacqueline ANGLEYS

12e : Léonie CLEMENT

13e : Simone CHARPIN

13e : Martine THEVENET

15e : Michelle LATOUR

16e : Danièle BERNARD

17e : Kevin DA SILVA

Félicitations pour le fleurissement communal réalisé par les employés communaux ainsi qu'au commerce de Raymonde Auclair et Didier Sarim.

La remise des prix aura lieu le dimanche 18 octobre, à 11 heures, salle polyvalente.

Communauté de Communes Val de Besbre-Sologne Bourbonnaise de Dompierre/Besbre : Commission d'évaluation des charges transférées :

Le Conseil Municipal approuve la délibération de la Communauté de Communes Val de Besbre-Sologne Bourbonnaise de Dompierre/Besbre en date du 11 juin 2009 et concernant les charges à transférer pour le port de plaisance de Dompierre.

Communauté de Communes Val de Besbre-Sologne Bourbonnaise de Dompierre/Besbre:

Adhésion au SIEGA et modification de compétence : Par délibération en date du 07 septembre 2009, la Communauté de Communes Val de Besbre-Sologne Bourbonnaise a délibéré pour demander son adhésion dans le cadre des compétences communautaires « aménagement de zones d'activités » et « aménagements touristiques »

opter pour la compétence syndicale suivante : « maîtrise d'ouvrage, gestion et entretien des installations d'éclairage public sur les domaines public et privé de la communauté »

Adhérer au SIEGA

Le Conseil Municipal approuve ces décisions.

Redevance ordures ménagères : Le Conseil Municipal répartit la taxe d'ordures ménagères due par les locataires des logements communaux :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à mettre en recouvrement, chaque année, la taxe des ordures ménagères pour les logements communaux.

Questions diverses :

Cession terrain De Villette : Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous documents concernant la cession de la parcelle ZK1. Cette parcelle appartient à la famille Jacquelot De Chantemerle De Villette. Il est précisé que la cession se fera à l'euro symbolique ne donnant pas lieu à paiement.

Contrat C.A.E. pour l'aide à la cantine et au ménage : Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un contrat d'accompagnement dans l'emploi, en complément de celui de Françoise SIMONS. Contrat 05 octobre 2009 au 04 octobre 2010, pour 20 heures par semaine.

Heures Annie JARDIN : Durant le congé de maladie de Françoise SIMONS, et jusqu'à la date de début du contrat C.A.E., une heure complémentaire par jour sera payée à Annie Jardin, adjoint technique 2e classe.

Repas du C.C.A.S. : Pierre VIKTOROVITCH et son épouse représenteront le Conseil Municipal au repas du 4 octobre.

Recensement agricole : Didier Charpin et Philippe Sabot feront partie de la commission pour le recensement agricole qui aura lieu en 2010.

Aménagement du bourg : Une réunion spécifique concernant la sécurité sera programmée.

Avant projet sommaire d'implantation éolienne : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une rencontre avec Monsieur Bonnet, de l'entreprise ENERPOLE, en mairie de Saligny/Roudon. Au cours de cette entrevue, un avant projet sommaire d'implantation éolienne sur un site mitoyen entre Saligny et Pierrefitte a été abordé.

Le Conseil Municipal souhaite se faire présenter cet avant-projet au cours d'une réunion commune avec le Conseil Municipal de Saligny-sur-Roudon.